

Code article : 625720**Désignation : SAC BRETELLE BIO LIASSE 15µ**

CENPAC certifie, que la référence ci-dessus est en accord avec les veilles réglementaires suivantes :

- **Conformité REACH :**

Directive CE n° 1907/2006

Le 1^{er} juin 2007 le règlement Européen CE N°1907/2006 « REACH » (Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemicals) est entré en application. L'objectif de ce texte juridique est d'assurer une utilisation responsable des substances chimiques au moyen de l'évaluation détaillée de leurs effets sur la santé humaine et sur l'Environnement.

CENPAC, en tant qu'utilisateur en aval, a établi une organisation afin d'être conforme à cette réglementation. La pleine application du règlement REACH a pris 11 ans et est accomplie depuis 2018.

Nous sommes en contact régulier avec nos fournisseurs, afin de nous assurer qu'ils ont bien pré-enregistré toutes leurs substances, si c'est nécessaire. Les sociétés soumises à un enregistrement de leurs matières exécuteront des études qui seront évaluées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA), afin de permettre une utilisation sûre des substances existantes ou nouvelles, dans le cadre de l'usage industriel ou domestique.

CENPAC vous confirme que le produit ne contient pas/pas plus de 0,1% (masse/masse) des « substances très préoccupantes » (SVHC), de la dernière liste publiée par l'ECHA en juillet 2021.

Valide jusqu'à la prochaine mise à jour réglementaire

Fait le 03/09/2021

Notre déclaration est basée sur les certificats, informations et déclarations fournis par nos fournisseurs.

Fait à : ROISSY CHARLES DE GAULLE cedex

Par : Marie TENA, Responsable Qualité

Société : CENPAC

Coordonnées :

161, rue de la Belle Etoile

CS 49050 - Roissy en France

95912 ROISSY CHARLES DE GAULLE Cedex

Signature :

CENPAC
ZI Paris Nord 2 - BAT 1A
161, rue de la Belle Etoile
CS 49050 - Roissy en France
95912 ROISSY CHARLES DE GAULLE Cedex
Tél. : 01 49 38 65 00 - Fax : 01 49 38 65 10

Code article : 625720**Désignation : SAC BRETELLE BIO LIASSE 15µ**

CENPAC certifie, que la référence ci-dessus est en accord avec les veilles réglementaires suivantes :

- **Conformité Environnementale concernant les déchets d'emballages :**

Directive (CE) 94/62 modifiée, et de son décret d'application n°98/638, lui-même abrogé par le décret n°2007/1467, ainsi qu'au Code de l'environnement (Partie réglementaire- Livre V-Articles R543-42 à R543-52).

- Prévention par réduction à la source (NF EN 13428)	OUI
- Réutilisation (NF EN 13429)	NON
- Recyclage matière (NF EN 13430)	NON
- Valorisation énergétique (NF EN 13431)	OUI
- Valorisation par compostage et biodégradation (NF EN 13432)	OUI
- Minimisation de substances dangereuses : (NF EN 13428/C)	OUI
- Métaux Lourds : Attestation de respect des limites réglementaire	OUI

Fait le 03/10/2021

Notre déclaration est basée sur les certificats, informations et déclarations fournis par nos fournisseurs.

Fait à : ROISSY CHARLES DE GAULLE cedex**Par : Marie TENA, Responsable Qualité****Société : CENPAC****Coordonnées :**

161, rue de la Belle Etoile

CS 49050 - Roissy en France

95912 ROISSY CHARLES DE GAULLE Cedex

Signature :

CENPAC
ZI Paris Nord 2 BAT 1A
161 rue de la Belle Etoile
CS 49050 - Roissy en France
95912 ROISSY CHARLES DE GAULLE Cedex
Tél : 01 49 38 65 00 - Fax : 01 49 38 65 10